

11^{ème} rencontre internationale des clubs d'affaires franco-allemands

Compte-rendu de l'atelier : Economie et Culture

Atelier autour des industries créatives et culturelles, animé par Ulrich Sacker, directeur du Goeth -Institut de Lyon

Intervenants :

Thomas Sevick (Suisse), directeur d'Arthesia
Miroslaw Grochowski (Pologne)
Bert Bugdahl, représentant de l'ambassade danoise à Berlin
Ulrich Sacker pour l'Allemagne

Les industries créatives et culturelles (désormais ICC) couvrent des domaines aussi variés que les médias, les jeux vidéos, les livres, l'architecture, le design, la mode ou encore la publicité. Ce secteur, qui représente à l'heure actuelle 5 millions d'emplois et 2,6 % du PIB de l'UE, constitue un enjeu important, de sorte que la Commission européenne lui a consacré un Livre vert pour donner les axes qui permettraient d'exploiter au mieux ce potentiel.

Un soutien (aides financières et appui méthodologique) est nécessaire, car les ICC se caractérisent souvent par leur vulnérabilité.

Thomas Sevcik, qui a récemment travaillé sur l'image de la région de Zurich, pose un constat étonnant : dans cette métropole, les ICC sont un secteur des affaires à part entière, qui représente un nombre d'emplois comparables à celui du secteur bancaire et financier.

Ce secteur n'est pas seulement important pour l'image de la ville, il est tout à fait stratégique pour l'avenir de l'Europe. En effet – et cela vaut dans tous les pays de l'UE – les emplois des ICC sont des emplois de haut niveau ; ce secteur est dynamique et moderne : il propose des postes – y compris à responsabilité – aux femmes. Et il requiert finalement peu de ressources autres que financières. Autre point fort non négligeable : ce secteur n'est pas délocalisable !

La précarité financière est précisément la faiblesse de ce secteur, constitué essentiellement de très petites entreprises (1 à 2 emplois), ayant un chiffre d'affaires très faible, un portefeuille de clients limité.

Autre faiblesse du secteur : son éclatement, qui empêche toute activité de lobbying auprès des autres acteurs.

Enfin, ce secteur reste perçu comme un acteur culturel, même s'il participe à l'économie réelle. Il n'est donc pas encore « pris au sérieux »... alors même que Zurich importe des

services dans ce domaine, et fait appel, par exemple, à des cabinets d'architectes et de designers anglais, allemands ou hollandais. 10 000 Allemands travailleraient dans ce secteur à Zurich !

Les pistes d'amélioration peuvent donc être les suivantes :
Structurer les échanges pour faciliter le réseautage ;
Améliorer les conditions générales de crédit mais aussi amener banquiers et représentants des ICC à échanger davantage, à apprendre à parler la même langue.

L'approche zurichoise, indique Thomas Sevcik, vise à améliorer les conditions-cadres et non à aider financièrement, ce qui est globalement la démarche privilégiée en Suisse.

En Pologne, les ICC présentent les mêmes caractéristiques. Mais, dans ce pays ex-communiste, la séparation public-privée familière aux Etats occidentaux n'est pas pertinente. Comme ailleurs, les ICC sont fragiles et ont besoin de soutien, mais les mécènes redoutent une mauvaise gestion des fonds versés et posent la question de la transparence. Il demeure dans ce pays ex-communiste une méfiance à l'égard de l'Etat, alors que dans des pays comme l'Allemagne ou la France, les mécènes se montrent surtout méfiants à l'égard des représentants de l'industrie créative eux-mêmes. Comme d'autres métropoles européennes (on peut citer la Confluence à Lyon), Varsovie tente de rapprocher les différents domaines : affaires, recherche, culture... dans des espaces communs, en intégrant cette question à la politique d'urbanisme.

La situation danoise présente une singularité : les ICC y sont prospères (elles bénéficient notamment des impôts élevés) ; les meubles design sont présents partout, chez les particuliers mais aussi dans tous les bâtiments publics. Les ICC ont un rôle primordial depuis longtemps.

Le problème central qui se pose n'est donc ni celui du soutien financier ni celui de la promotion des produits à l'intérieur du pays, mais celui de la reconnaissance à l'international. Le Danemark garde à l'étranger l'image d'un pays rural et agricole. Des actions sont donc menées pour faire connaître les ICC danoises à l'étranger.

L'Allemagne quant à elle mène depuis deux ans une étude pour identifier et répertorier les acteurs des ICC afin de cibler les domaines d'intervention possible du gouvernement. On découvre ainsi que ce secteur est actuellement la deuxième industrie allemande après l'automobile. Il a supplanté l'industrie pharmaceutique !

Le gouvernement fédéral allemand a lancé, sous la houlette du ministère des Affaires économiques, une initiative pour la promotion des ICC (« *Initiative Kultur- und Kreativwirtschaft* »).

Cette initiative comporte un volet financier, avec des aides apportées, par exemple, à 60 projets du domaine musical.

Elle structure le secteur en sous-secteurs : édition, danse, musique...

Elle pose aussi la question des questions sur lesquelles l'Etat doit intervenir : propriété intellectuelle, protection sociale (caisse maladie) des artistes par exemple.

Le bassin de la Ruhr offre l'exemple d'une réussite magistrale : région sinistrée après le déclin des mines de charbon et de la sidérurgie, elle a connu une conversion à l'aide d'importants moyens financiers, apportés sur la durée.

Cette région traditionnellement industrielle s'est métamorphosée : dans les puits, les « gueules noires » ont été remplacées par des designers et autres créatifs.

L'Allemagne connaît d'autres exemples de ce type, avec la conversion de friches industrielles, en particulier à l'Est. Pour la France, on peut citer l'exemple de Saint-

Etienne, devenu un haut-lieu du design avec la Cité du design et la biennale internationale.

Comme partout, demeure la question d'une conversion de fond, afin de transformer de petites structures qui vivent en structures plus solides et véritablement prospères.

Quelques pistes :

- permettre davantage de collaboration entre le monde des affaires et les industries créatives

- renforcer la collaboration entre enseignement et ICC, afin de développer des compétences de gestion aussi dans ce secteur.

Avec l'Agenda 2007-2013 de l'UE, des évolutions sont à prévoir à court terme. Communicants, formateurs, investisseurs, à vous de jouer !